

LE GUIDE PRATIQUE N°7

UN GUIDE POUR CÉLÉBRER LE PASSAGE À LA MAJORITÉ CIVIQUE

AVANT-PROPOS

Le passage à l'âge de 18 ans implique des changements importants dans la vie des jeunes, au niveau des droits civiques notamment. La plupart des communes vaudoises organisent des cérémonies pour symboliser et officialiser ce passage; c'est l'occasion aussi de nouer des contacts précieux et d'intéresser les jeunes à la vie de la commune.

Cette cérémonie, en général annuelle et organisée par les autorités communales, peut prendre des formes très diverses selon la spécificité de votre commune, la volonté politique, l'implication possible des jeunes, etc. Ainsi, avant d'organiser une telle cérémonie, il semble important de questionner son contenu, mais aussi sa place dans la vie communale. Ce guide, qui est avant tout pratique, propose des renseignements utiles sur l'organisation d'une telle cérémonie. Il est aussi réalisé dans le but d'intégrer cet événement à d'autres démarches, afin de favoriser et de pérenniser le lien entre jeunes et autorités communales.

Dans ce guide, le masculin sera préféré afin de ne pas alourdir la lecture du texte.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
LES QUATRE SCÉNARIOS TYPES	6
UNE CÉRÉMONIE POUR QUI?	10
QUE FAIRE POUR RENFORCER	
LA PARTICIPATION?	11
UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE PAR QUI?	14
OÙ?	15
QUAND?	15
PAR QUEL BIAIS COMMUNIQUER?	17
QUEL CONTENU?	18
UNE CÉRÉMONIE AVEC OU SANS ALCOOL?	24
QUELLE IMPLICATION DES JEUNES?	25
QUEL BUDGET?	26
ET APRÈS?	26
COMMUNIQUER ENTRE DEUX CÉRÉMONIES	31
COMMENT ARTICULER CETTE CÉRÉMONIE	
AVEC D'AUTRES ACTIONS?	33
CONCLUSION	36

INTRODUCTION

La rédaction de ce guide est fondée sur une brève enquête par questionnaire adressée aux communes du canton de Vaud. Ce questionnaire avait pour but de sonder l'offre déjà en place dans les communes et les éventuels besoins dans l'organisation d'une fête célébrant le passage à la majorité civique. Plus de 100 communes y ont répondu.

Nous avons décidé de présenter au début du guide quelques scénarios types, représentatifs de ce qui se fait le plus couramment dans les communes vaudoises. Ces scénarios peuvent être repris tels quels. Les pages suivantes abordent les questions à se poser et distillent des conseils plus précis qui doivent vous permettre de mettre sur pied une cérémonie sur mesure. Par ailleurs, nous vous soumettons quelques propositions afin d'intégrer les jeunes à la préparation et à la réalisation de cette cérémonie.

LES QUATRE SCÉNARIOS TYPES

La traditionnelle

Lieu: auberge communale, ou hôtel de ville, ou restaurant dans la commune.

Principe: réunir les jeunes et les autorités pour un moment convivial.

- 18h30 Apéritif avec allocution des autorités (conseiller municipal, président du Conseil communal ou élu communal)
- 19h30 Repas mêlant jeunes et autorités.
Au menu: fondue
- 20h30 Animation sous forme de quiz sur la commune et la vie institutionnelle
- 21h30 Fin des festivités

L'urbaine

Lieu: salle de spectacles.

Principe: les autorités se présentent aux jeunes et leur offrent un moment festif.

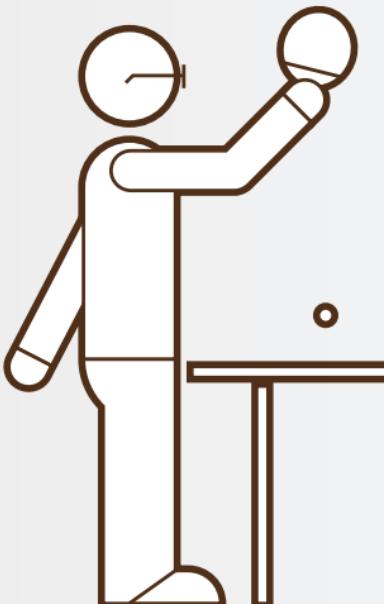
- 19h30 Discours de bienvenue (conseiller municipal; président du Conseil communal ou élu communal)
- 19h45 Apéritif dînatoire
- 20h45 Spectacle humoristique ou de musique actuelle (la venue d'un humoriste renommé est plus susceptible de fédérer qu'un groupe de musique)
- 22h Set de DJ
- 1h Fin des festivités

La sportive

Lieu: terrains de sport communaux.

Principe: jeunes et autorités font connaissance en concourant ensemble lors de joutes de pétanque, de tir à l'arc, de football, etc.

- 18h Joutes avec équipes mixtes jeunes et adultes
- 19h30 Apéritif
- 20h15 Repas pris en commun
- 21h Discours avant le dessert (en général moins formel que les discours des deux précédents scénarios)
- 21h45 Fin des festivités



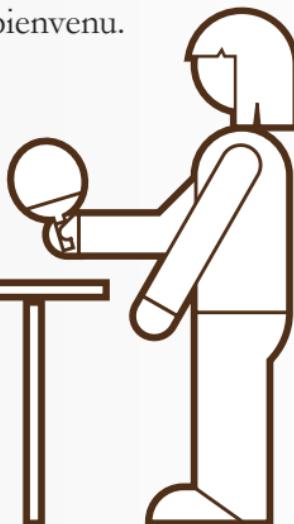
La culturelle

Lieu: atelier d'un artisan, ou fabrique locale, puis restaurant ou auberge communale.

Principe: les autorités font découvrir aux jeunes un haut lieu communal; cette découverte est l'occasion de tisser des liens.

- 17h Activité culturelle: visite d'un producteur local, de catacombes ou d'un lieu auquel le public n'a pas facilement accès
- 18h30 Apéritif avec discours
- 19h30 Repas
- 21h Fin des festivités

Quel que soit le scénario choisi, un présent offert aux participants est toujours bienvenu.



UNE CÉRÉMONIE POUR QUI?

Une cérémonie citoyenne est avant tout destinée aux jeunes atteignant la majorité dans l'année en cours. Quelques communes font le choix d'y convier uniquement les jeunes suisses, alors que la grande majorité invite aussi les jeunes étrangers domiciliés sur le territoire communal.

Partons de l'exemple suivant: une cérémonie destinée aux seuls jeunes de 18 ans d'une commune. Ses principaux avantages sont:

- le sentiment pour les jeunes de faire partie – du moins le temps d'une soirée – d'une communauté;
- la possibilité pour les autorités d'officialiser ce passage à un âge qui implique de nouveaux droits et devoirs, mais également de transmettre des renseignements en lien avec ce changement de statut (sur le droit de vote et d'éligibilité par exemple);
- l'occasion de faire se rencontrer les autorités et les jeunes et de poser les bases pour des collaborations futures.

Ce choix implique pourtant dans certains cas, notamment pour les plus petites communes, le risque

d'avoir un faible nombre de participants, ce qui peut vous décourager en tant qu'organisateurs. Selon la taille de votre commune, il semble donc bon de creuser certaines pistes pour améliorer le taux de participation.

QUE FAIRE POUR RENFORCER LA PARTICIPATION?

On le verra plus tard, le contenu de cette cérémonie a une influence sur le nombre de participants. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour le choix du moment durant lequel cette cérémonie se déroule.

Au-delà de ces deux aspects, voici quelques pistes possibles pour augmenter le nombre de participants:

Ouvrir cette cérémonie à d'autres jeunes de la commune

La cérémonie pourrait ainsi être ouverte également à des jeunes de 19 et 20 ans (ces jeunes pourraient aussi donner des coups de main pour l'organisation). Comme, souvent, les jeunes d'une même commune se connaissent même s'ils n'ont pas exactement le même âge, cela peut engendrer un meilleur taux de participation.

La réunion de jeunes de plusieurs classes d'âge permet de proposer des cérémonies à chaque fois différentes sur leur contenu, selon un cycle de trois ans (si la tranche d'âge invitée oscille entre 18 et 20 ans). Evidemment, cette pratique a une incidence sur les coûts. Mais elle a le mérite de pérenniser le lien entre autorités et jeunes et d'être une amorce possible pour d'autres types de rencontres (voir page 26).

Pour réduire les coûts, vous pouvez organiser cette fête à une fréquence réduite et inviter, tous les trois ans la classe d'âge de 18-20 ans.

Coupler cette cérémonie avec celle des nouveaux arrivants

Cette option, qui permet de rationaliser les coûts et les aspects organisationnels, a le mérite de faire se rencontrer deux types de population différents, qui ne se côtoient pas forcément à d'autres occasions. L'écueil principal de cette sorte de cérémonie vient justement de la diversité des participants. Les organisateurs d'une telle cérémonie doivent proposer un programme alléchant pour les deux types de population (pas toujours

évident de concilier une visite à pied du village et un tour de karting!).

Se regrouper avec d'autres communes

Cela permet de proposer une cérémonie dans une commune à tour de rôle et de se répartir les tâches. Cela a d'autant plus de sens si ce regroupement coïncide également avec les habitudes de déplacement des jeunes. D'une manière générale, il faut être attentif aux trajets que cela engendre et à la possible démotivation de se rendre dans une autre commune qui n'évoquerait rien de particulier pour les jeunes.



UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE PAR QUI?

Cette cérémonie est le plus souvent organisée par des membres des autorités communales ou des employés de l'administration communale (municipal, secrétaire municipal, membre du législatif, travailleur social, etc.). Mais cette cérémonie peut aussi impliquer des citoyens, par l'intermédiaire, notamment, des sociétés locales.

Comme déjà évoqué auparavant, l'implication des jeunes ayant déjà participé précédemment à une cérémonie citoyenne est possible. Cela a clairement un impact positif sur la fréquentation, par le biais du bouche à oreille.

Lors de l'invitation des jeunes, il est aussi possible de leur proposer de gérer un moment de la soirée en leur demandant de donner leur point de vue sur la commune, d'évoquer leurs besoins de loisirs dans la commune, leur usage de l'espace public, de débattre sur un thème d'actualité, ou de présenter un de leurs talents ou savoir-faire.

OU?

L'endroit ou les lieux choisis dépendent évidemment du contenu de la cérémonie. En tous les cas, ils se doivent d'être accessibles facilement et, si possible, déjà connus au préalable des jeunes participants.

L'utilisation d'un bâtiment communal, comme la salle du conseil ou la salle des fêtes, peut apporter une certaine officialité à l'événement; une occasion pour les autorités de montrer aux jeunes qu'ils sont pris en considération, au même titre que les autres habitants. Cette approche peut néanmoins décourager certains jeunes qui aimeraient un lieu plus neutre, comme un restaurant ou un lieu dévolu aux loisirs. Il convient donc de bien réfléchir aux lieux en fonction du sens donné à cette cérémonie.

QUAND?

Certaines périodes semblent plus propices que d'autres en fonction du calendrier scolaire ou d'apprentissage. La période de juin à août doit être évitée, à cause des examens et de la pause estivale. La période de décembre est également très chargée. Hors de ces moments, le choix peut se faire en

fonction du contenu de la cérémonie, notamment s'il y a une activité à l'extérieur.

Certaines communes organisent des joutes qui se déroulent sur un après-midi et une soirée, alors que d'autres privilégient la fin de journée (début à 17-18 heures avec une animation pour enchaîner sur un repas). En sachant que certains jeunes ont des emplois du temps chargés et une vie sociale parfois intense durant le week-end, le choix du jour pour cette cérémonie peut se révéler délicat. Faut-il l'organiser un soir en semaine ou un week-end, durant l'après-midi ou en soirée? Il n'y a pas de formule idéale. Il convient d'être attentif aux habitudes des jeunes de la commune et de choisir le moment en fonction de celles-ci. Une chose est sûre, si les festivités se font en journée, elles risquent d'entrer en concurrence avec l'emploi du temps des jeunes (sport, études, travail, etc.). L'organisation d'une cérémonie en soirée n'est toutefois pas un gage de réussite. On peut se confronter à une forte concurrence de soirées privées. A ce titre, lorsque vous déterminez la date, consultez les agendas culturels et festifs de la région.

A une commune qui n'a encore jamais organisé de cérémonie, nous suggérons que la première manifestation soit relativement courte (voir page 6). Ce premier essai – surtout s'il s'appuie sur un contenu dynamique – vous permettra de faire un bilan et de déterminer si vous disposez d'une marge de manœuvre suffisante lors des années suivantes pour mobiliser les jeunes sur un programme plus long.

PAR QUEL BIAIS COMMUNIQUER?

L'envoi d'un courrier semble être un passage obligé. Le ton employé se doit d'être en phase avec le contenu de la cérémonie. Cette annonce par écrit peut être relayée par la suite par courriel, par SMS, via Facebook ou dans le journal communal, en donnant éventuellement de nouvelles informations attrayantes. Pensez également à contacter la presse locale. A partir du moment où vous organisez des activités ludiques ou un tournoi entre jeunes et représentants communaux, l'activité elle-même peut servir d'accroche à votre communiqué de presse. Davantage de conseils en page 26.

QUEL CONTENU?

En général, les cérémonies citoyennes se composent de deux parties distinctes: une partie officielle et une partie festive. Elles doivent présenter un équilibre dans leur contenu pour n'être ni trop denses ni trop diluées. La grande difficulté de telles cérémonies tient à l'équilibre entre les moments formels et les contacts plus informels.

La partie officielle se compose le plus souvent d'un mot de bienvenue d'un ou de plusieurs membres des autorités communales. Ce discours se doit de répondre à certaines attentes des jeunes et de casser avec certains codes usuels, trop formels. Il peut servir de base à des échanges informels que les représentants des autorités pourraient avoir par la suite autour d'un verre ou d'un repas, ou à l'occasion d'une épreuve ludique en équipe.

La partie festive qui suit est le plus souvent l'occasion d'un repas pris ensemble ou d'un cocktail dinatoire, qui favorise en général mieux l'échange entre convives. Elle se complète souvent par une activité ludique. Pour clôturer la cérémonie, les jeunes repartent généralement avec un ou plusieurs présents (livre, jeu, cadeau personnalisé, etc.).

En fonction de l'intérêt des jeunes, de votre budget, des buts que vous vous êtes fixés ou encore du nombre d'inscrits, vous pouvez opter pour les activités suivantes.

Apéro et/ou repas

C'est un classique, célébrer en partageant un repas. Les jeunes auront ainsi l'occasion de passer du temps avec les autorités communales, et ces dernières de nouer des contacts avec les jeunes. Le menu donne le ton de la soirée: la soirée raclette ou fondue pour marquer la tradition; des pizzas pour faire simple mais être sûr de contenter tout le monde; des grillades, si le temps le permet, pour la convivialité. Avec un budget plus élevé, vous pouvez offrir aux jeunes un menu dans un bon restaurant de votre commune.

Si le repas constitue souvent la colonne vertébrale d'un programme, il n'est pas un motif suffisant pour mobiliser les jeunes. Par ailleurs, en étant assis à table, les possibilités d'échange entre autorités communales et jeunes sont limitées. Une solution pour contourner ce problème consiste à opter pour un buffet ou une formule apéro dînatoire; les convives sont debout et peuvent ainsi se déplacer.

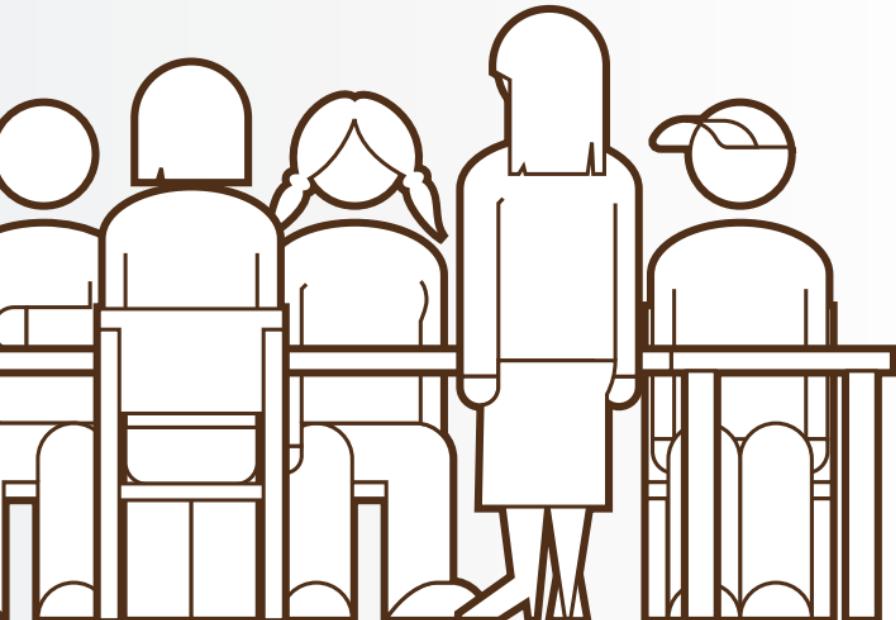
Activité ludique

La cérémonie peut prendre la forme de jeux. La palette de possibilités est large. Ainsi, une commune du Nord vaudois a proposé du karting aux jeunes, alors qu'ailleurs un quiz citoyen – avec des questions sur les institutions politiques, l'actualité ou le sport – a été proposé aux jeunes après un repas. Une autre solution est d'organiser des joutes ludiques: bowling, pétanque, tir à l'arc, football ou encore un quiz sous forme de rallye. La difficulté tient ici au choix de l'activité et à son adéquation



avec les intérêts des jeunes invités. Le karting contentera certainement les garçons et un peu moins les filles. Plus généralement, soyez attentifs à contenter autant les filles que les garçons.

Vous pouvez toutefois organiser plusieurs activités successivement, ou plusieurs en même temps. Par exemple, en fonction du nombre d'invités, vous pouvez former des équipes de six à huit personnes qui envoient simultanément leurs membres participer aux différentes activités. Vous élaborez alors un système de points pour chacune



des activités, l'addition des points désigne à la fin de la journée l'équipe gagnante. En élaborant des équipes mixtes qui mélangent représentants communaux et jeunes, vous favorisez l'échange entre eux. Toutefois, plus vous optez pour des activités différentes, plus l'organisation sera complexe et dépendante du nombre de participants (inutile d'offrir trois activités différentes pour dix jeunes présents...).

Activité symbolique et/ou visite

Votre commune a certainement «sa» spécialité. Certaines communes viticoles proposent ainsi aux jeunes une dégustation de vin. Il est bien entendu possible d'étendre cette pratique à tout autre produit de votre terroir. Une autre possibilité consiste à faire visiter un lieu particulier, habituellement fermé au public ou méconnu des jeunes (des espaces souterrains, une salle à l'hôtel de ville, une balade particulière, etc.). Enfin, une commune vaudoise propose chaque année aux jeunes ayant atteint la majorité de planter un arbre dans un lieu spécifiquement dédié à cet effet. Sans qu'il ne soit nécessaire de reboiser le canton de Vaud, vous pouvez vous inspirer d'une telle pratique, qui propose une activité qui s'inscrit dans la durée et qui marque symboliquement un lieu géographique commun.

Spectacle ou conférence

Lieu de culture et avec une densité forte de population, la Ville de Lausanne propose aux jeunes un concert ou un spectacle humoristique. En ayant toutefois une préférence pour l'humour, qui est plus fédérateur. Cela exige évidemment un budget et une salle dotée de toute la logistique nécessaire. Une alternative à cette offre peut être d'inviter une personnalité – charismatique du point de vue des jeunes – pour une conférence et/ou une rencontre plus informelle, ou d'organiser un concert avec un ou plusieurs groupes locaux (voire les jeunes eux-mêmes sur une scène libre).

Vous pouvez opter pour l'une ou l'autre de ces activités ou en articuler quelques-unes. Vous n'êtes pas obligé de commencer par un apéro ou par un repas. Certaines communes vaudoises ont inversé l'ordre des choses en commençant la cérémonie par une activité conviviale mettant aux prises les jeunes et les représentants des autorités communales. Vous pouvez assortir ces jeux de prix, qui mobiliseront un peu plus l'attention des participants.

UNE CÉRÉMONIE AVEC OU SANS ALCOOL?

C'est un point sensible. Des communes l'interdisent purement et simplement (en n'en servant pas), certaines en modèrent la consommation, enfin d'autres laissent les participants déterminer leur débit.

Il n'y a pas, en la matière, de solution idéale. D'une part, l'interdiction est paradoxale lorsqu'il s'agit de célébrer un âge qui, de fait, donne aux jeunes un accès aux boissons alcoolisées. D'autre part, une cérémonie peut rapidement perdre tout son sens si les participants la réduisent à une beuverie.

De notre côté, nous vous suggérons une distribution contrôlée de boissons alcoolisées. Dans l'éventualité où la fête associerait des jeunes de 16 à 18 ans, il est possible de recourir à un système de bracelets. En début de soirée, chaque participant reçoit un bracelet d'une couleur différente selon son âge. En fonction de la couleur, le service sait s'il peut ou non proposer de l'alcool. Il est également possible de proscrire l'alcool.

Une dernière suggestion: en fonction de ce qu'offre votre commune, il est possible de proposer la visite d'une cave d'un vigneron de la région et de

l'assortir d'une dégustation. C'est un bon compromis entre promotion du patrimoine local et prévention.

QUELLE IMPLICATION DES JEUNES?

Dans la plupart des cérémonies citoyennes, l'implication des jeunes peut être un moteur pour améliorer le taux de participation et encourager leur engagement dans la vie communale:

- des jeunes peuvent être associés à l'organisation d'une activité;
- des jeunes peuvent participer à la réalisation du repas (comme la fondue ou les grillades), conjointement ou non avec des adultes;
- lors du discours officiel, des jeunes peuvent prendre la parole pour expliquer comment ils s'impliquent dans leur commune ou pour présenter un projet qu'ils développent;
- un jeune (sportif par exemple) peut venir présenter son parcours de vie;
- des groupes de musique locaux, des danseurs, des comédiens en herbe, etc., peuvent animer une partie de la fête (vous pouvez organiser une scène ouverte);
- des jeunes peuvent apporter leur contribution à la promotion de la fête.

QUEL BUDGET?

Selon le programme de la cérémonie, les frais effectifs oscillent entre Fr. 25.- et Fr. 80.- par participant.

Soixante-cinq pour cent des communes interrogées – dans le cadre du questionnaire précédent la rédaction de ce guide – consacrent un budget de moins de Fr. 2000.- Bien entendu, les montants que vous investissez ont une influence sur la qualité du programme, mais ce n'est pas le seul paramètre. Les activités proposées doivent aussi être en phase avec les jeunes à qui vous les proposez. Et ce n'est pas nécessairement les plus coûteuses qui auront le plus grand succès.

Un bon moyen de contrôler les coûts généraux est de recourir à des infrastructures communales dont l'exploitation est déjà financée (terrain de sport, terrain communal, lieu culturel, etc.).

ET APRÈS?

Après chaque cérémonie, il est bon de faire un bilan pour examiner dans le détail ce qui a bien ou mal fonctionné. Nous vous conseillons vivement d'associer des jeunes à cette réunion d'évaluation. Ils vous livreront des informations précieuses sur la façon dont ils ont vécu ce moment et sur les causes qui expliquent un bon taux de participation ou un taux insatisfaisant. A la suite de ce bilan, vous pourrez

décider des réglages pour la cérémonie suivante. On considère généralement qu'un taux de participation de 50% (ou plus) des invités est un résultat plutôt probant. La moyenne générale, sur la base de notre sondage, se situe actuellement à 30-35% de participation.

Il n'est pas nécessaire que le programme d'une cérémonie change perpétuellement d'une année à l'autre. Au contraire, l'enjeu tient précisément à en faire un événement connu de la population.

Le premier réflexe est d'adresser une cérémonie comme celle-ci aux seuls jeunes qui, dans l'année civile, célèbrent leurs 18 ans. Une autre solution consiste à ouvrir cette cérémonie aux jeunes de 16 à 18 ans, ou à ceux de 18 à 20 ans (ou toute autre fourchette de votre choix). Les jeunes sont donc invités trois années d'affilée à la cérémonie. Ce faisant, dans le cadre d'un tournoi ou d'un quiz, vous leur donnez la chance de se prendre au jeu et de tenter leur chance plusieurs fois.

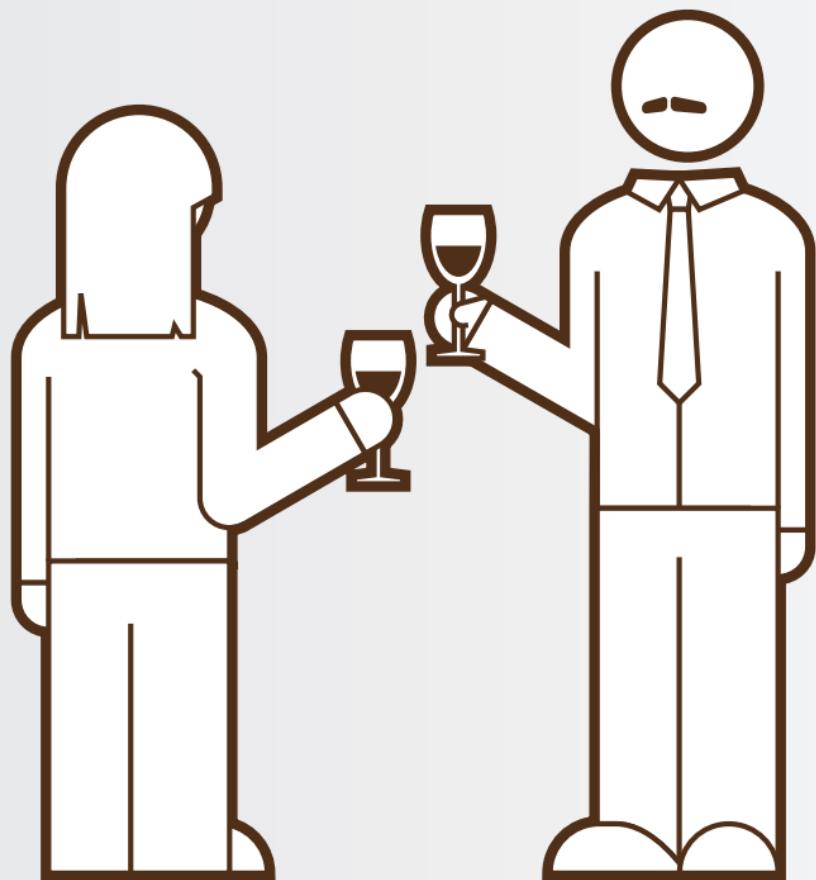
L'avantage d'une telle option est de créer un effet boule de neige qui conduirait les anciens à motiver les nouveaux venus. Autre avantage: cela peut permettre aux représentants de la commune de nouer des liens plus durables avec les jeunes rencontrés lors de cette cérémonie. L'inconvénient d'une telle

formule est qu'en augmentant le nombre potentiel de participants, elle en augmente également le coût. Il n'est pas à exclure non plus que la répétition, trois années d'affilée, du même genre d'événement puisse lasser les jeunes.

Pourtant, si cette formule se révèle concluante, vous y trouverez (peut-être!) à moyen terme la solution pour impliquer plus activement les jeunes dans une partie de l'organisation. Certaines communes profitent de l'existence d'un conseil de jeunes pour lui confier l'organisation de la cérémonie. Si vous ne disposez pas de telles instances, en faisant revenir certains jeunes d'une année à l'autre, vous trouverez le moyen de recruter les plus motivés ou de leur déléguer l'organisation d'une activité durant la cérémonie. Cette dernière pourrait être amenée ainsi à changer d'une année à l'autre sans que tout le programme ne s'en retrouve chamboulé.

En effet, une fois que les jeunes auront participé à une première célébration, ils seront susceptibles de vous épauler dans l'organisation de l'édition suivante. De votre côté, vous pourrez compter sur une nouvelle forme de promotion: les jeunes seront d'autant plus motivés à faire venir

leurs pairs qu'ils sont directement impliqués dans l'organisation. Autre avantage: en vous associant à certains jeunes, vous assurez peut-être votre relève ou au moins vous initiez de façon encore plus concrète les jeunes à la vie communale et politique. Une telle mesure pourrait vous permettre également de créer des instances participatives spécialement dédiées aux jeunes. Cela implique que vous puissiez compter sur des jeunes motivés et disposer de temps pour les accompagner. Pour vos démarches avec les jeunes, vous pouvez vous adresser à jaiunprojet.ch (voir en page 33).



COMMUNIQUER ENTRE DEUX CÉRÉMONIES

En fonction de vos moyens et de vos objectifs, il ne se passe pas nécessairement grand-chose entre deux cérémonies. En effet, vous pouvez concevoir qu'une cérémonie est un événement unique. A son approche, il vous faudra le promouvoir dans les médias locaux en recourant au service de votre chargé de communication ou en déléguant cette tâche à une personne compétente.

A cet effet, ne sous-estimez pas les compétences des jeunes dans le recours aux nouveaux médias. Ils peuvent être d'une efficacité redoutable. En recourant au bénévolat ou en les rémunérant, vous pouvez engager un ou plusieurs jeunes pour qu'ils créent une page sur des réseaux sociaux et qu'ils en alimentent le contenu.

Le contenu de votre page sur les réseaux sociaux variera selon la période de l'année. Quelques mois avant la cérémonie, vous vous en servirez pour annoncer son déroulement, détailler le programme et inciter les jeunes à s'inscrire. Après la cérémonie, vous pourrez utiliser votre page afin d'y publier les photos, communiquer le résultat des jeux éventuels et recevoir les commentaires des participants.

Durant l'année, vous pourrez vous en servir pour recevoir d'éventuelles suggestions utiles à l'élaboration du programme de l'édition à venir. Vous serez également en mesure, le cas échéant, de relancer les jeunes intéressés pour qu'ils échafaudent une partie de son programme. Ce dernier conseil est valable surtout si vous songez à faire en sorte que les jeunes jouent un rôle actif croissant dans l'élaboration de la cérémonie des 18 ans.

Une bonne solution de recharge aux réseaux sociaux peut consister à compléter le site internet de votre commune d'une page jeunes sur laquelle vous détailliez les différentes activités qui leur sont proposées sur le territoire communal (dont la fête).

COMMENT ARTICULER CETTE CÉRÉMONIE AVEC D'AUTRES ACTIONS?

L'organisation d'une cérémonie peut être le point de départ, ou du moins le maillon, d'une approche plus globale dans le but d'encourager la participation citoyenne des jeunes. En effet, il existe dans le canton différents organismes qui, au gré d'actions spécifiques, peuvent vous permettre d'impliquer les jeunes dans la vie politique de la commune.

Voici quelques exemples d'actions qui favorisent cette implication:

- En échangeant avec les jeunes, vous vous rendrez peut-être compte que certains d'entre eux sont porteurs d'un projet intéressant pour votre commune. Vous pouvez à cet égard miser sur l'organisation d'une journée-forum qui réunit jeunes et adultes de la commune autour de projets et thématiques apportés par les jeunes eux-mêmes. Avec au final la réalisation de certains des projets discutés. Pour plus d'infos,

contacter [jaiunprojet.ch](http://www.jaiunprojet.ch) (www.jaiunprojet.ch), qui accompagne gratuitement cette démarche pour les communes vaudoises intéressées.

- La jeunesse débat propose une méthode ludique de débat sans animateur. Une fois que cette méthode est acquise, il est possible de créer des clubs de débat (entre jeunes, ou entre jeunes et adultes) ou d'organiser des soirées de débat sur des thèmes en lien avec la jeunesse ou l'actualité. Pour plus d'informations, contacter [La jeunesse débat](http://www.lajeunessedebat.ch) (www.lajeunessedebat.ch), qui accompagne cette démarche dans les communes intéressées.
- Vous pouvez également miser sur une structure pérenne et plus ouverte comme un Conseil des jeunes. Celui-ci se réunit plusieurs fois par année. Au besoin, une aide à sa mise en place peut être apportée gratuitement et conjointement par la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes (www.fspj.ch), le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse (www.vd.ch/spj et www.jeparticipe.ch), ainsi que [jaiunprojet.ch](http://www.jaiunprojet.ch) (www.jaiunprojet.ch).

- Comme la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse vous y invite (art. 10), vous pouvez désigner un référent jeunesse communal qui assurerait un lien entre les jeunes et les autorités communales d'une part, et entre celles-ci et le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse d'autre part. Pour plus d'informations, contacter le délégué cantonal.



CONCLUSION

Finalement, il n'y a pas de recette toute faite. Un bon programme est un équilibre entre différents paramètres:

- les moyens financiers, administratifs et logistiques de votre commune (il ne sert à rien d'organiser un événement d'envergure que vous pouvez peut-être financer, mais pour lequel il vous manque le personnel suffisant ou compétent);
- la connaissance que vous avez des jeunes de votre commune, leur intérêt ainsi que les liens qui les unissent (ou non) entre eux;
- les activités déjà existantes sur votre commune et que vous pourriez exploiter dans le cadre d'une célébration du passage à la majorité civique;
- une certaine dose d'inventivité: n'hésitez pas à sortir quelque peu des sentiers battus.

AUTRES GUIDES PRATIQUES ÉDITÉS

**LE GUIDE PRATIQUE N°1
POUR RÉALISER UN PROJET**

**LE GUIDE PRATIQUE N°2
POUR CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION**

**LE GUIDE PRATIQUE N°3
POUR RECHERCHER DES FONDS**

**LE GUIDE PRATIQUE N°4
POUR MÉDIATISER SON PROJET**

**LE GUIDE PRATIQUE N°5
POUR CRÉER UN SKATEPARK**

**LE GUIDE PRATIQUE N°6
POUR FAVORISER LA PARTICIPATION
DANS SA COMMUNE**

Ces guides gratuits peuvent être commandés
ou téléchargés sur le site www.jaiunprojet.ch.

CONTACTS

jaiunprojet.ch
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne
021 624 30 43
info@jaiunprojet.ch

La jeunesse débat
Rue de la Tour 16
1004 Lausanne
info@lajeunessedebat.ch
021 311 28 05

Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse
Service de protection de la jeunesse
Av. de Longemalle 1
1020 Renens
021 316 56 51
078 734 16 35
frederic.cerchia@vd.ch

RÉFÉRENCE

Ce guide a profité de l'appui d'une recherche qualitative en cours sur le sujet grâce à une présentation effectuée lors de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse, le 10 septembre 2012 à Genève. En voici la référence:

OSSIPOW Laurence, CSUPOR Isabelle, FELDER Maxime, avec la collaboration de Denis Huc, *La fabrication de la citoyenneté juvénile dans les rituels politiques. Expériences croisées de jeunes majeur-e-s et d'autorités communales*, Projet N° 13DPD6_135025, soutenu par le FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) et par la HETS et l'EESP (HES-SO), 2011-2013.

IMPRESSION

© 2013

Reproduction possible avec mention de la source

Coédition : Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et
La jeunesse débat, avec le soutien du délégué cantonal à
l'enfance et la jeunesse

Rédaction : Pierre Corajoud et Yannis Papadaniel

Conception graphique : Carmine Ciolfi

Illustrations : www.bismor.com



Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne
021 624 30 43
www.jaiunprojet.ch
info@jaiunprojet.ch

Un service du Centre vaudois
d'aide à la jeunesse (CVAJ)



Jugend debattiert
La jeunesse débat
La gioventù dibatte